

MAIRIE SAINT LOUBÈS

DEMANDE DE DEVIS - 2026MAPA06

1. **OBJET :**

TRAVAUX DE DÉSAMANTAGE DE L'ÉCOLE MATERNELLE JEAN DE LA FONTAINE

Acheteur :	Mairie de Saint-Loubès
Adresse :	Place de l'hôtel de Ville 33450 Saint-Loubès Représentée par Monsieur Antoine de TOURNEMIRE, le Maire
	N° SIRET 213 304 330 00011
Coordonnées :	05.57.97.16.16
Type de contrat :	Contrat passé en application du décret n° 2025-1386 du 29 décembre 2025, modifiant certains seuils relatifs aux marchés publics
CCAG applicable :	CCAG-Travaux approuvé par arrêté du 30 mars 2021
Personne en charge du dossier administratif :	BOURGEOIS Blandine marchespublics@saint-loubes.fr
Personne en charge du dossier technique :	FURLAN Florent marchespublics@saint-loubes.fr

2. **DÉSIGNATION DES PRESTATIONS**

La mairie de Saint-Loubès vous sollicite dans le cadre d'une consultation pour des travaux de désamiantage de l'école maternelle Jean de la Fontaine dans le cadre d'une opération globale de rénovation.

Les prestations sont détaillées dans le CCTP en annexe.

Une **visite de site est possible :**

- le vendredi 28 août à 14h00 ou
- le mercredi 9 septembre à 10h00.

Les candidats doivent s'inscrire par mail à l'adresse suivante : marchespublics@saint-loubes.fr au plus tard le matin à 9h00 le jour de la visite.

3. MODALITÉS DE REMISE DES OFFRES

Les offres devront être déposées avant le **MERCREDI 16 SEPTEMBRE 2026 à 14H00**, par voie électronique, à l'adresse mail suivante : marchespublics@saint-loubes.fr

L'offre devra contenir les éléments suivants :

CP	Le contrat de prestation dûment complété et daté et le RIB
DEVIS	Un devis détaillé , précisant les différents postes travaux et les prix forfaitaires
NT	Une note technique reprenant les items suivants: <u>Item 1</u> : l'organisation générale détaillant : a) l'organisation générale du chantier, b) les moyens humains et matériels qui y sont affectés, c) le descriptif des modes opératoires de désamiantage ainsi que les modalités de gestion des déchets et les filières envisagées pour leur élimination d) la présentation des compétences, habilitation, formations et expériences de l'équipe affectée au chantier. <u>Item 2</u> : le planning travaux

Le délai de validité des offres est fixé à 90 jours à compter de la date limite de remise des offres.

3. CRITÈRES DE JUGEMENT DES OFFRES

Les offres seront analysées et classées selon les critères suivants :

Rang	Critères de jugement	Pondération
1	Valeur technique de l'offre appréciée au vu du mémoire technique fourni par l'entreprise Sous-critères : - <i>Adéquation de la méthodologie de désamiantage (au regard des méthodes et techniques utilisées) et pertinence de l'organisation du chantier et des moyens humains et matériels</i> - <i>Modalités de gestion des déchets et filières de revalorisation envisagées</i>	60% 30% 10%

	- <i>Pertinence du planning travaux</i>	20%
2	Prix apprécié au vu des documents techniques fournis par l'entreprise	40%

5. NÉGOCIATIONS

Le pouvoir adjudicateur se réserve la possibilité de négocier avec les deux candidats les mieux classés, sous réserve d'un nombre suffisant d'offres.

Les négociations pourront porter sur les caractéristiques techniques et financières des offres,

Elles seront conduites dans le respect des principes d'égalité de traitement des candidats et de confidentialité des offres. A l'achèvement des négociations, les offres négociées feront l'objet d'un dernier classement.

L'offre finale sera jugée selon les mêmes critères que l'offre initiale. Les négociations se feront par courriel.